

## ■ ■ ■ Résumé des principales décisions des conseils du 2<sup>o</sup> semestre 2014

Voici un résumé des principales décisions prises en conseil municipal durant les six derniers mois. Les comptes-rendus complets sont visibles, pendant une période limitée, sur l'affichage municipal, puis consultables en Mairie ou sur le site du village : [www.lemaisnil.fr](http://www.lemaisnil.fr). Pour rappel, les débats du conseil sont publics.

### Juin

#### **PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE (délibération à l'unanimité)**

Les prix sont établis comme suit :

Repas au forfait :	3,45 €
Repas au ticket (occasionnel):	4,55 €
Repas adulte :	4,05 €
Repas non prévu, non réservé :	8,00 €

#### **APPROBATION DU REGLEMENT DE LA CANTINE POUR L' ANNEE SCOLAIRE 2014-2015**

Quelques modifications sont apportées au règlement de la Cantine 2014-2015 en ce qui concerne notamment la discipline.

Monsieur le Maire rappelle que les enseignants n'assurent plus la surveillance pendant la pause méridienne. Un protocole sera à mettre en place en cas d'incident.

#### **CREATION D'UN POSTE D'ASEM 1<sup>ère</sup> CLASSE A TEMPS PARTIEL (délibération à l'unanimité)**

Au regard de l'augmentation du temps de travail du poste de Christelle LE FEVRE suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le temps de travail hebdomadaire annuel sera de 22 heures, à compter de septembre 2014.

#### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ère</sup> CLASSE A TEMPS PARTIEL (délibération à l'unanimité)**

Vu les modifications intervenues en début d'année au secrétariat de la Mairie, et l'accroissement du travail occasionné d'une part par les travaux du lotissement communal et d'autre part par la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, il est créé un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet pour le secrétariat de la Mairie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour 32 heures hebdomadaires, au lieu de 28 heures précédemment (poste de Michèle Courti).

#### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE 2<sup>ème</sup> CLASSE A TEMPS PARTIEL (délibération à l'unanimité).**

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée de Septembre 2014, l'adjoint du Patrimoine qui travaille à la médiathèque de Le Maisnil prendra en charge des animations de NAP (nouvelles activités périscolaires) et son temps hebdomadaire de travail passe à 30 heures.

#### **INFOS SUR LA COMMUNAIRE DE COMMUNES DE WEPES**

##### **Commission travaux du 26 mai à Aubers**

Luc VAN DRIESSCHE retrace le déroulement de la réunion où chacun a exposé ses besoins en matière de voirie. Le Maisnil s'est positionné pour la réfection de la deuxième partie de la rue du Bas et la réfection des trottoirs rue de la Garenne.

La réflexion s'est engagée sur les aires de jeux et le toboggan de Le Maisnil.

##### **Conseil Communautaire du 17 avril 2014**

L'autorisation a été donnée de lancer l'extension de la zone artisanale de Bois-Grenier. Des demandes de subventions vont être déposées auprès du représentant de l'Etat.

**Réforme territoriale :** Au premier janvier 2017, les Communautés de Communes de moins de 20 000 habitants auront l'obligation de rejoindre (par fusion ou absorption) la communauté la plus importante qui représente le bassin de vie de ses habitants.

Cela touchera directement le personnel de la CCWeppes.

## Réunion Musée et Tourisme le 28 mai

Catherine HERMANT relate les grandes lignes de la réunion :

Un projet est mené pour pérenniser le territoire de mémoire.

Les subventions versées à l'Office de Tourisme de Weppes sont insuffisantes et une réflexion est menée pour les remplacer par des cotisations qui deviendraient obligatoires.

Un nouveau guide pédestre a donné une nouvelle jeunesse à l'ancien circuit de la bataille de Fromelles. La Commune de Fromelles avait pour projet d'inscrire le chemin de mémoire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Les chemins de mémoire pourraient être complétés en reliant par des liaisons douces les cimetières de la CCWeppes.

Chaque commune est invitée à faire l'inventaire de son patrimoine, des chemins verts et de la signalétique existante.

## **S**eptembre

### **VENTE DES PARCELLES DE LA DEUXIEME TRANCHE DU LOTISSEMENT DE LA FRESNOY (délibération à l'unanimité)**

Les travaux de viabilisation de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement de la Fresnoy étant réalisés, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les compromis de vente, les actes et toutes les pièces concernant la vente des parcelles de la 2<sup>ème</sup> tranche.

### **PRIX DE VENTE DES 6 PARCELLES (délibération à l'unanimité).**

L'arrêté n° 2014-72 , pris en date du 7 juillet 2014, autorise l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement de la Fresnoy.

Les 6 parcelles de la seconde tranche seront vendues comme suit :

Lot n° 7 = 504 m<sup>2</sup> > 116 000 €

Lot n° 8 = 513 m<sup>2</sup> > 118 000 €

Lot n° 9 = 519 m<sup>2</sup> > 119 000 €

Lot n° 10 = 555 m<sup>2</sup> > 128 000 €

Lot n° 11 = 463 m<sup>2</sup> > 106 000 €

Lot n° 12 = 435 m<sup>2</sup> > 98 000 €

## QUESTIONS DIVERSES

**Restauration scolaire.** Monsieur le Maire présente le bilan des recettes / dépenses concernant la restauration scolaire pour l'année 2013/2014. Les dépenses s'élèvent à 35 588 € et les recettes à 28 769 €, ce qui représente un coût pour la Commune de 6 819 € pour l'ensemble des factures payées à la société API Restauration, auxquelles il faut ajouter le prix des heures de surveillance cantine, soit 13 400 €. Le coût du service de restauration scolaire 2013-2014 s'élève à plus de 20 000 €.

Un contrôle a été effectué en Juin par les services sanitaires dans les locaux de la cantine. Des aménagements sont à réaliser par la Commune et par la Société API.

### **Conseil des enfants**

Le fil conducteur du projet de cette année les liens intergénérationnels.

### **Ecole Alexis-Delannoy**

La Commission Communication va prendre contact avec des professionnels pour la réalisation d'une plaque et d'un logo.

- Le panier de basket a été installé début Septembre. Le banc va être également commandé et fixé sous le préau.

## **O**ctobre

### **REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON (délibération à l'unanimité)**

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon (concessions de plus de trente ans) a commencé en début d'année 2011. L'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, les 8 février 2011 et le 5 mai 2014 pour la première tranche et les 18 avril 2011 et 25 juin 2014 pour la seconde tranche, dans les conditions prévues par les articles L 2223-17, L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal donne son accord pour reprendre au nom de la Commune les concessions funéraires perpétuelles réputées en état d'abandon.

### **TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LA COMMUNE (délibération à l'unanimité).**

Les différentes modalités de calcul du taux de la taxe d'aménagement ont été discutées par la Commission Urbanisme.

*Pour financer les équipements publics de la Commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012. Le taux a été fixé à 5 % par délibération n° 2011-11-10.01.*

*Ce taux s'avère élevé et le Conseil Municipal souhaite le réviser.*

*Le Conseil Municipal de la Commune de Le Maisnil décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3,5 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

### **INFORMATIONS sur la COMMUNAUTE de - COMMUNES de WEPPE Urbanisme**

Luc VAN DRIESSCHE fait un point sur l'enveloppe allouée par la CCWeppes pour les besoins des communes en travaux et notamment en voiries. La réfection des trottoirs de la rue de la Garenne est inscrite sur la liste des travaux de voiries en 2014.

### **Musée et tourisme**

(réunion à Fromelles le 13 octobre 2014)

Catherine HERMANT représentait la Commune à cette réunion permettant de faire le lien entre les acteurs économiques et touristiques et la Communauté de Communes de Weppes. Pour le Musée, la création d'un « City Pass » proposé par l'office de tourisme de Lille est en discussion.

Le cimetière de Fromelles est le 4<sup>ième</sup> site visité de la région. A ce jour (13 octobre), le Musée de Fromelles a reçu 2400 visiteurs depuis son ouverture.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Rythmes scolaires**

Catherine CHARLOT et Michel BORREWATER ont rencontré, le 7 octobre dernier, M. PRATH, Inspecteur de circonscription de l'Académie nationale, pour lui faire part

des problèmes rencontrés quant à la mise en place des rythmes scolaires depuis le mois de septembre.

Une réunion avec les animateurs des activités périscolaires a été organisée le lundi 13 octobre. Elle a permis de faire le point sur la première période (septembre – octobre) et d'organiser la deuxième (novembre – décembre). Un nouvel intervenant a été embauché, pour un atelier poterie.

#### **Travaux**

- Les bâtiments communaux (Mairie, Merlettes et l'Espace Boulinguez) ont été raccordés au réseau d'assainissement collectif. Une subvention est demandée auprès de l'Agence de l'eau par le biais de Noréade.

- Réfection des trottoirs

L'état des trottoirs de la rue de l'église, devant le restaurant « La Gourmandière » et rue du Haut Quesnoy, nécessiterait des travaux de réfection.

Monsieur le Maire rappelle que les trottoirs se situant sur une Route Départementale dépendent de la compétence communale et non des finances de la CCW.

## **N**ovembre

### **COMMUNAUTE de COMMUNES De WEPPE Aménagement, développement durable**

(réunion à Fromelles le 29 octobre )

La discussion a porté essentiellement sur le traitement des déchets :

- Modification des statuts du Symidème  
- Réflexion sur les modes de collecte : les ramassages pourraient être espacés pour le verre, le papier et les déchets verts pendant la période hivernale.

- Les poubelles avec cloison ne sont plus fabriquées que par une seule société.

- Les modalités de mise en place de la taxe incitative.

- Il est rappelé que des composteurs gratuits sont mis à la disposition des habitants et qu'il est possible d'avoir à la fois des bacs pour les déchets verts et un composteur.

## **Musée et Tourisme**

(réunion à Bois-Grenier le 3 novembre)

- Une réunion du monde économique a été organisée le 10 octobre. La participation a été faible ; il faudra relancer les acteurs économiques du territoire pour la prochaine réunion (printemps 2015).

- Musée de la Bataille de Fromelles: projet de création d'un Pass' ambassadeur, au prix de 20 € par an, pour les personnes qui font la promotion du musée et accompagnent des groupes.

- Les liaisons douces de chaque commune sont actuellement recensées. Pour Le Maisnil, sont référencées la Rocterie, Les Cosses et la Fêterie.

## **Finances et développement économique**

(réunion à Le Maisnil le 3 novembre)

### - Budget supplémentaire

La réunion a porté essentiellement sur une demande de la commission travaux pour augmenter de 55 000 € le budget voirie. Cette augmentation se fera par la diminution d'un autre poste.

### - Fonds de concours

Monsieur le Maire rappelle qu'un fonds de concours est une somme octroyée par un Conseil Municipal à la Communauté de Communauté de Weppes pour une dépense d'investissement d'intérêt communautaire. Ce procédé permet à la Communauté de Communes de « dégager des fonds » pour d'autres investissements. Le fonds est amortissable sur 5 ans.

Parallèlement, le Conseil Communautaire a la possibilité d'octroyer un fonds de concours à une Commune pour un investissement de compétence communale dans un projet innovant présentant un intérêt communautaire.

Il est demandé à chaque Conseil Municipal d'exprimer sa position, avant le prochain Conseil Communautaire, sur le versement de fonds de concours.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Ecole**

- La Commune a perçu un acompte de 1 216,67 €, soit 30 % du fonds d'amorçage versé par l'Etat pour la réforme des rythmes scolaires.

- Conseil des enfants : les délégués élus vendredi 17 octobre sont Emma BOUEY, Denis GRUSON et Matys POLVECHE.

Ils assisteront au Conseil municipal de Février 2015. D'ici là, ils travailleront avec les enseignants et les élus, sur le projet 2014-2015 : Vivre ensemble, créer des liens inter-générationnels.

- Prix des écoles fleuries : L'école primaire Alexis Delannoy a été récompensée par un Prix départemental le 9 octobre dernier; elle a aussi reçu un Prix spécial au niveau national (il lui sera remis à Paris le 25 mars 2015).

- Logo : Madame Valérie JACINTO et Monsieur Didier DUQUESNE ont rencontré Monsieur Benoît DELERUE qui apporte son aide pour l'élaboration du logo de l'école. Les projets seront présentés pour avis aux 3 délégués du Conseil des enfants ; le choix définitif du logo sera fait par le Conseil Municipal, puis présenté en Conseil d'école.

### - Conseil d'école du 8 novembre 2014 :

Monsieur PRATH, Inspecteur d'Académie était présent pour répondre aux parents, qui regrettent l'abandon de l'étude au profit des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). La Commune a souhaité se conformer à l'esprit de la réforme, en proposant des activités récréatives et culturelles, en articulation avec les besoins de l'école. Dans la mesure où l'Education Nationale a supprimé les « devoirs maison », l'étude surveillée ne paraît plus justifiée. Le Conseil Municipal ne souhaite donc pas inclure d'étude dans l'organisation des NAP.

M. le Maire précise qu'une réorganisation du temps des NAP sera étudiée.

### - Accueil périscolaire

M. Didier DUQUESNE fait part du très faible nombre d'enfants inscrits cette année en garderie, suite aux nouveaux horaires dus à la réforme, d'où un léger déficit, accentué par les normes d'encadrement imposées par la CAF pour l'octroi de subventions.

Le Conseil Municipal mettra à l'ordre du jour de sa prochaine réunion le vote d'une subvention exceptionnelle pour la section garderie de l'Association du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal étudiera également s'il ne serait pas plus viable que la garderie soit gérée via une Régie municipale.